

Massif du Cap Sicié

## Tir de régulation du sanglier

Du samedi 25 janvier au samedi 29 mars

En raison des très nombreuses plaintes des riverains, des risques potentiels encourus par les promeneurs et des dégâts occasionnés par le sanglier dans le **massif péri-urbain du Cap Sicié**, l'Union des Chasseurs Seynois procédera à des tirs de régulation **à compter de ce samedi 25 janvier** et ce jusqu'au dernier samedi de mars.

Pour des raisons de sécurité, un balisage réglementaire encadrera les périmètres de battue, complété par des informations aux usagers sur site.

Il convient de respecter les consignes. Nous vous remercions de votre compréhension.

Contact presse : 04 94 06 90 22  
[presse@la-seyne.com](mailto:presse@la-seyne.com)



**LA SEYNE**  
**SUR MER**

Direction de la communication  
2, rue Léon Blum  
83500 La Seyne-sur-mer  
Tél : 04 94 06 90 27 Fax : 04 94 06 90 23